

Astrida, le 8 décembre 1950.-

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 3420/C.A.C.

Objets

200 frs, avance au s/chef  
Busakara Nyaruhengeri.

R E C O M M A N D E

ASTRIDA



1122

Monsieur le Comptable,

Suite à votre n° 2258/C.A.C. du 4 décembre 1950, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert un espèces la somme de 200 frs (deux cents francs) avance au sous-chef Busakara Nyaruhengeri Mvejuru.

Le Comptable des C.A.C.  
J. KIRSCH,

à Monsieur le Comptable C.A.C.  
F. ACKERMAN,

à NYANZA.

*C. Baneur*